



Capitaine

SUR UN NAVIRE DE PÊCHE

Le métier, vos missions

À bord, le capitaine a la charge de la conduite du navire :

- gestion des campagnes de pêche et choix des lieux de pêche
- surveillance des manœuvres et traitement des captures
- responsabilité de la sécurité du navire et des hommes
- responsabilité de l'entretien du navire

FORMATION

BAC PRO, BTS OU
FORMATION CONTINUE
dans les établissements agréés.

QUALITÉS

Capacités de management

Organisation

Sens des responsabilités

SALAIRE MOYEN / MOIS

de 3 000 à 6 000 € à la pêche artisanale, jusqu'à 10 000 € à la grande pêche.

On dit patron ou capitaine ?

À la pêche artisanale, à bord, on parle le plus souvent de patron et à la grande pêche, de capitaine.

savoir-être, savoir-faire

#EXPÉRIENCE Le capitaine a l'expérience de la mer, de la pêche et de ses techniques, ainsi que du commandement. Tout capitaine d'un navire de pêche a commencé sa carrière sur le pont avant de rejoindre la passerelle, et grâce aux réelles opportunités de progression tout matelot peut devenir un jour capitaine pour celui qui en a envie.

#POLYVALENCE Il maîtrise l'informatique, a des notions de gestion et de commerce, et de mécanique pour les plus petites unités.

#RIGUEUR La sécurité de tous est pour lui une priorité.

La vie à BORD

Le métier de marin pêcheur c'est avant tout être en contact permanent avec la nature : « *mon bureau c'est la mer !* » aime à dire nos pêcheurs. C'est aussi la fierté de nourrir les hommes et les femmes, de gérer la ressource et protéger son milieu. Les conditions de travail toujours changeantes et dictées par l'environnement en font l'attrait de ce métier pour qui aime la mer, le grand air et ses exigences.



FORMATIONS

BAC PROFESSIONNEL*	Bac Pro Conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM), option pêche en 3 ans dès la 3 ^e
FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> • Brevet de Capitaine 200 pêche • Brevet de Patron de pêche • Brevet de Capitaine de pêche

* formation accessible par apprentissage

POURSUITE D'ÉTUDE : BTS Pêche et gestion de l'environnement marin (PGEM) en lycée maritime >>> Ecole nationale supérieure maritime (ENSM)

POSSIBILITÉS DE PASSERELLES

CAPITAINE DE PÊCHE

OFFICIER À LA MARINE
DE COMMERCE

FORMATEUR

➔ **Le secteur de la pêche recrute.** De nombreux postes sont à pourvoir dès à présent et pour les années à venir avec le renouvellement générationnel dans toutes les fonctions occupées à bord.

ILS EN PARLENT...

« Au début je pensais être matelot puis partir faire autre chose, et petit à petit mon père m'a laissé le bateau ; ça m'a plu de ne pas être dirigée par quelqu'un, de faire comme je voulais, et je me suis achetée un bateau. Pour moi c'est une passion, je ne prends pas ça comme une charge, c'est moins cool que la vie de matelot, c'est sûr ! C'est dans la mentalité de la pêche, on veut toujours montrer qu'on peut faire mieux. »

MARIE

Retrouvez le témoignage complet de Marie en vidéo sur www.lignes-d'horizon.com, rubrique Maître à bord.



À CHAQUE PÊCHE SES CONDITIONS DE TRAVAIL

D'une journée à plusieurs semaines de mer selon le type de pêche

PETITE PÊCHE / côtière



Sortie de 1 à 4 jours

Navires < 12 m
(dans une grande majorité)

Équipage d'1 à 4 marins

Pêche fraîche

PÊCHE AU LARGE



Sortie en mer d'environ 10 jours

Navires < 33 m

Équipage de 5 à 10 marins

Pêche fraîche

Grande Pêche



Sortie de plusieurs semaines

Navires de plus de 45 m

Équipage de 15 entre 30 marins
(en moyenne)

Pêche congelée
ou transformée à bord

Le rythme, les conditions et les horaires de travail à la pêche sont atypiques. Ils varient selon la taille du navire, les techniques ou les engins de pêche utilisés (chalut, casier, filet, senne, ligne...), la durée des sorties en mer (1 jour à plusieurs semaines), les zones de pêche (près des côtes ou plus au large), les espèces capturées (poissons, coquillages, crustacés), la météo et la saison.

À la pêche artisanale, le patron est également un chef d'entreprise : il gère donc aussi les ressources humaines, l'administration et le développement de son entreprise.

Rémunération

Une grande majorité des marins pêcheurs sont rémunérés à la part de pêche (en proportion de la vente de la pêche) avec un minimum garanti. Le salaire du capitaine se situe entre 3 000 et 6 000 € par mois à la pêche artisanale, jusqu'à 10 000 € mensuels en grande pêche.



UN PROFESSIONNEL VOUS RÉPOND

Antoine (14 ans) : Est-ce que les conditions de vie sont toujours très difficiles ?

Olivier (Marin pêcheur) : Non, on ne peut pas dire ça ! Loin de là même ! La plupart du temps on va en mer quand il fait beau. Et maintenant on a des bateaux très modernes, qui permettent d'être toujours en relation avec la terre.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Plus d'informations sur les métiers de la pêche, liste complète des établissements de formation, les fiches parcours de formation à télécharger sur :

www.comite-peches.fr/kit-pedagogique-peche-ton-avenir/



Financé par

